

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE LE 3 DÉCEMBRE 2012 À 20 H 00 AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD**

SONT PRÉSENTS : Monsieur le Maire William Steinberg, Madame la Conseillère Bonnie Feigenbaum, Messieurs les Conseillers Jack Edery, Leon Elfassy, Michael Goldwax et Harvey Shaffer, formant quorum sous la présidence du Maire Steinberg.

ABSENT : Conseiller Abraham Gonschor

SONT AUSSI PRÉSENTS : M. Richard Sun, Directeur Général et M^e Nathalie Lauzière, Greffière, qui prend note des délibérations.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2012-312

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2012-313

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy et UNANIMEMENT RÉSOLU;

- QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil municipal du 5 novembre 2012 et la séance extraordinaire du conseil municipal du 19 novembre 2012 soient adoptés dans la forme soumise.

Adoptée

2012-314

DÉSIGNATION DES MAIRES SUPPLÉANTS POUR L'ANNÉE 2013

Il est proposé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyée par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU:

- DE désigner, à titre de maire suppléant, les membres du conseil suivants, pour leur période respective suivante, afin d'agir et d'exercer les pouvoirs du maire en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de ce dernier, le tout conformément à l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes* :

Conseiller Jack Edery

Du 1^{er} janvier 2013 au 31 mars 2013

Conseillère Bonnie Feigenbaum

Du 1^{er} avril 2013 au 30 juin 2013

Conseiller Harvey Shaffer

Du 1^{er} juillet 2013 au 30 septembre 2013

Conseiller Leon Elfassy

Du 1^{er} octobre 2013 au 31 décembre 2013

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2012-315

INSCRIPTION DES DÉLÉGUÉS AU CONGRÈS ANNUEL 2013 DE « GOVERNMENT FINANCE OFFICERS ASSOCIATION » (GFOA)

ATTENDU QUE le Congrès annuel 2013 de « Government Finance Officers Association » aura lieu à San Francisco (Californie) du 2 au 5 juin 2013;

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Jack Edery et UNANIMEMENT RÉSOLU:

- QUE les délégués suivants soient autorisés à participer au Congrès annuel 2013 de « Government Finance Officers Association » (GFOA) :

Richard Sun, directeur général
Jack Edery, Councillor
Armin Klaus, trésorier
Valentina Todoran, assistante au trésorier

Adoptée

2012-316

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 747-21 – MODIFICATION DU RÈGLEMENT N° 747 DÉCRÉTANT LES TARIFS RELATIFS AUX ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES ET DE LOISIRS POUR LE PRINTEMPS / ÉTÉ 2013

AVIS DE MOTION est donné par la Conseillère Bonnie Feigenbaum qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du règlement n° 747-21 modifiant de nouveau le règlement n° 747, décrétant les tarifs relatifs aux activités culturelles, sportives et de loisirs pour le printemps/été 2013.

Tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement n° 747-21 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2012-317

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 801– TAUX DE TAXES POUR L'ANNÉE 2013

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Jack Edery qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du règlement n° 801 décrétant et imposant les taxes pour couvrir les dépenses de la Ville pour l'année 2013.

2012-318

DÉPÔT – EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉCLARATIONS DE DIVULGATION DES MEMBRES DU CONSEIL

Un extrait du registre contenant les déclarations de divulgation pour l'acceptation par les membres du Conseil de dons, marques d'hospitalité ou avantages d'une valeur inférieure à 40 \$, a été déposé, conformément à l'article 7 du Règlement no. 782 concernant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les membres du Conseil de la Ville de Hampstead.

Le Conseil reconnaît et approuve le dépôt de ce document.

2012-319

DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER SUR LE RÈGLEMENT N° 797

La Greffière dépose le certificat d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement n° 797 intitulé: «Règlement concernant un emprunt pour la réhabilitation d'infrastructures et sécurité de terrains de jeux par l'utilisation

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

d'une partie du solde disponible du règlement d'emprunt no. 749» et a déclaré que, suite à la procédure d'enregistrement qui s'est tenue de 9h00 à 19h00, le 7 novembre 2012, à l'Hôtel de Ville :

- le nombre de personnes habiles à voter lors du registre était de 4 967;
- le nombre de signatures des personnes habiles à voter pour qu'un scrutin référendaire soit tenu était de 500;
- le nombre de personnes habiles à voter qui ont enregistré les mentions qui les concernent est de 1; et
- le règlement n° 797 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le conseil prend acte du dépôt dudit certificat par la Greffière.

2012-320

DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER SUR LE RÈGLEMENT N° 798

La Greffière dépose le certificat d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement n° 798 intitulé: « Règlement concernant un emprunt pour la réhabilitation du garage municipal (puisard) par l'utilisation d'une partie du solde disponible du règlement d'emprunt no. 749» et a déclaré que, suite à la procédure d'enregistrement qui s'est tenue de 9h00 à 19h00, le 7 novembre 2012, à l'Hôtel de Ville :

- le nombre de personnes habiles à voter lors du registre était de 4 967;
- le nombre de signatures des personnes habiles à voter pour qu'un scrutin référendaire soit tenu était de 500;
- le nombre de personnes habiles à voter qui ont enregistré les mentions qui les concernent est de 1; et
- le règlement n° 798 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le conseil prend acte du dépôt dudit certificat par la Greffière.

2012-321

ADJUDICATION DU CONTRAT D'ASSURANCES DE DOMMAGES ET DE RESPONSABILITÉ POUR 2013

CONSIDÉRANT QUE la Ville est partie à une entente de regroupement avec les autres municipalités reconstituées de l'Île de Montréal et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour une durée de cinq (5) ans, soit du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2013, pour l'achat en commun d'assurances de dommages avec possibilité de franchise collective;

CONSIDÉRANT QUE *René Laporte et Associés inc.* et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ont négocié les conditions de renouvellement d'assurances pour le compte du *Regroupement des municipalités de l'Île de Montréal (RMIM)*, pour le terme de 2013;

CONSIDÉRANT QUE le consultant, *René Laporte et Associés inc.*, recommande d'accepter les conditions de renouvellement de *BFL Canada Risques et Assurances inc.* pour ce qui est de l'assurance responsabilité municipale, civile et des autres assurances de dommages puisqu'elles s'avèrent avantageuses et qu'elles permettent la création d'un fonds de garantie de franchise collective en responsabilité civile de 525 000 \$;

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'OCTROYER le contrat de renouvellement d'assurances de dommages de la Ville pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 1er janvier 2014 aux

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

différents assureurs suivants via le courtier d'assurance *BFL Canada Risques et Assurances inc.* :

<u>Assurances</u>	<u>Assureurs</u>
Biens	Affiliated FM
Bris des machines	Affiliated FM
Délits	Chartis
Responsabilité primaire	Lloyds
Responsabilité complémentaire	Lloyds
Responsabilité municipale	Lloyds
Automobile des propriétaires	Northbridge

- DE VERSER, pour le terme 2013, la prime de la Ville, soit 74,221.00 \$ incluant les taxes, aux mandataires de *BFL Canada Risques et Assurances inc.*;
- DE VERSER à l'UMQ, la somme de 23,854.00 \$ constituant la quote-part de la Ville au fonds de garantie de franchise collective en responsabilité civile pour le terme 2013-2014;
- DE VERSER à l'UMQ, pour le terme 2013, un montant de 538.16 \$ plus taxes, correspondant à 1.00 % du coût de la prime incluant les taxes pour les responsabilités assumées titre de mandataire du RMIM;
- D'AUTORISER la greffière, ou l'assistant-greffier, à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution; et

Le certificat du trésorier no.12-40 daté du 30 novembre 2012 atteste que les fonds sont disponibles pour ces dépenses.

Adoptée

2012-322

AUTORISATION POUR LE DIRECTEUR GENERAL À SIGNER UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE CONCERNANT LA FOURNITURE D'UN SYSTÈME D'ÉMISSION DES CONSTATS INFORMATISÉS EN MATIÈRE DE STATIONNEMENT (SECI 2) ET LA FOURNITURE DE CERTAINS SERVICES ACCESSOIRES PAR LA VILLE DE MONTREAL

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Montréal offre aux municipalités le programme intermunicipal concernant la fourniture d'un système des constats;

CONSIDÉRANT que pour participer à l'appel d'offre pour l'achat des équipements pour le projet SECI 2, l'entente inter municipale doit être signée au préalable;

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le Directeur général, soit autorisé à signer, pour la Ville de Hampstead, ladite entente pour le programme intermunicipal concernant la fourniture d'un système des constats.

Adoptée

2012-323

APPROBATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2012

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés pour le mois de novembre 2012 a été soumise au Conseil.

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU :

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- QUE la liste des déboursés pour la période du 1^{er} novembre 2012 au 30 novembre 2012, au montant de 2 839 979.60\$, est par la présente approuvée (2 462 489.81 \$ pour les chèques et 377,489.79 \$ pour les paiements en ligne).

Adoptée

2012-324

MANDATS À LA VILLE DE MONTRÉAL – APPEL D’OFFRES REGROUPEÉ – ACHAT DES ÉQUIPEMENTS POUR LE PROJET « SECI 2 » SYSTÈME D’ÉMISSION DE CONSTATS INFORMATISÉS

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Montréal, a offert à d’autres municipalités de procéder à la réalisation d’un appel d’offres regroupé en vue de l’octroi de contrats pour l’achat des équipements pour le projet SECI 2;

CONSIDÉRANT QUE selon l’estimé des coûts d’acquisition fait par la Ville de Montréal, le coût des équipements pour les besoins de la Ville de Hampstead sont approximativement 8 310.00 \$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaire requis pour couvrir la dépense sont maintenu dans l’enveloppe budgétaire de la Ville relativement à la période en question;

CONSIDÉRANT QUE le Directeur des ressources matérielles et technologies informatiques agira comme représentant de la Ville de Hampstead dans ce dossier,

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE, le conseil municipal autorise la participation de la Ville de Hampstead aux soumissions regroupées pour l’achat des équipements pour le projet SECI 2;
- DE, déléguer à la Ville de Montréal, le mandat de préparer le cahier des charges et autres documents de soumission, procéder aux appels d’offres, recevoir et analyser les soumissions et faire rapports aux municipalités participantes;
- DE, déléguer à la Ville de Montréal, le mandat d’octroyer les contrats en ce qui concerne la municipalité de Hampstead.

Adoptée

2012-325

OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE DES FLEURS POUR L’ANNÉE 2013

CONSIDÉRANT QU’il y a eu un appel d’offres par invitation écrite pour la fourniture des fleurs pour l’année 2013;

CONSIDÉRANT QU’après l’analyse des soumissions ouvertes le 16 novembre 2012, celle de Les Jardins W.G. Charlebois inc est la plus basse conforme au cahier des charges;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE, suite à l’ouverture des soumissions reçues, le contrat pour la fourniture des fleurs pour l’année 2013 soit octroyé à l’entrepreneur ci-après et pour les coûts suivants :

LES JARDINS W.G. CHARLEBOIS INC.

Fourniture des fleurs 2011

19 449,92 \$

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

(selon spécifications)

T.P.S. 5 %	972,49 \$
T.V.Q. 7,5 %	1 940,12 \$
GRAND TOTAL:	22 362,53 \$

Le certificat du trésorier 12-37 , daté du 19 novembre 2012, atteste que les crédits budgétaires requis pour la dépense décrite seront maintenus dans l'enveloppe budgétaire relativement à la période en question.

Adoptée

2012-326

OCTROI DE CONTRAT – REFONTE DU SITE WEB DE LA VILLE DE HAMPSTEAD

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres par voie d'invitations écrites pour la refonte du site web de la Ville;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des offres de services reçues et la mise en application de la formule afin de déterminer le pointage de chaque soumissionnaire, celle de Penega Communication Inc est celle qui obtient la plus haute note conforme au cahier des charges;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE, le contrat pour la refonte du site web de la Ville de Hampstead soit octroyé à Penega Communication Inc, pour des honoraires au montant de 51 278,85 \$ taxes incluses; le tout en conformément à l'offre de services datée du 23 novembre 2012.

Le certificat du trésorier n° 12-38, daté du 29 novembre 2012, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2012-327

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À RECLASSIFIER LA FONCTION DU DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

ATTENDU que la Politique de rémunération des cadres de la Ville de Hampstead prévoit que la Ville peut réviser le classement de tout emploi à la suite d'un changement significatif dans l'organisation du travail;

ATTENDU que la Politique de rémunération des cadres de la Ville de Hampstead prévoit que le directeur général est autorisé à rendre une décision exécutoire et sans appel;

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy et UNANIMEMENT RÉSOLU:

- DE RECLASSIFIER la fonction du Directeur des ressources humaines du niveau III au niveau IV de la structure salariale en vigueur.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2012-328

NOMINATION DE MME SIMONA SONNENWIRTH À TITRE DE «DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES»

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Jack Edery et UNANIMEMENT RÉSOLU:

- DE promouvoir **Mme Simona Sonnenwirth** à titre de «**DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES**» à compter du 4 décembre 2012, aux conditions usuelles prévues dans la «Politique de rémunération des cadres», ainsi qu'à la «Politique concernant les conditions et avantages des cadres de direction» de la Ville de Hampstead.

Adoptée

2012-329

CRÉATION D'UNE NOUVELLE FONCTION DE «GESTIONNAIRE DE LA QUALITÉ DE SERVICES MUNICIPAUX»

Il est proposé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyée par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- DE CRÉER une nouvelle fonction cadre de «**GESTIONNAIRE DE LA QUALITÉ DE SERVICES MUNICIPAUX**»; et
- DE POURVOIR à un (1) poste dans la nouvelle fonction.

Adoptée

2012-330

APPROBATION DE CONTRAT D'EMBAUCHE DE MME ESTHER BOZZER À TITRE DE «GESTIONNAIRE DE LA QUALITÉ DE SERVICES MUNICIPAUX »

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Hampstead désire combler le poste de Gestionnaire de la qualité de services municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et le chef de division des ressources humaines recommandent l'embauche de **Mme Esther Bozzer** pour combler ce poste;

Il est proposé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyée par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'APPROUVER l'embauche contractuelle de Mme **ESTHER BOZZER** à titre de «**GESTIONNAIRE DE LA QUALITÉ DE SERVICES MUNICIPAUX**» en date du 7 janvier 2013 aux conditions décrites dans le contrat signé le 27 novembre 2012 par Madame Bozzer et la Ville, représentée par son Directeur général, contenues dans le dossier confidentiel «Personnel» détenu dans le bureau du Chef de division des ressources humaines; et sujet à un examen médical attestant la capacité d'exercer les tâches de la fonction; et
- QUE le certificat du trésorier no 12-39, daté du 29 novembre 2012, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2012-331

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et résolu à l'unanimité de clore la séance.

Adoptée

(s) William Steinberg
Dr William Steinberg, Maire

(s) Nathalie Lauzière
M^e Nathalie Lauzière, Greffière